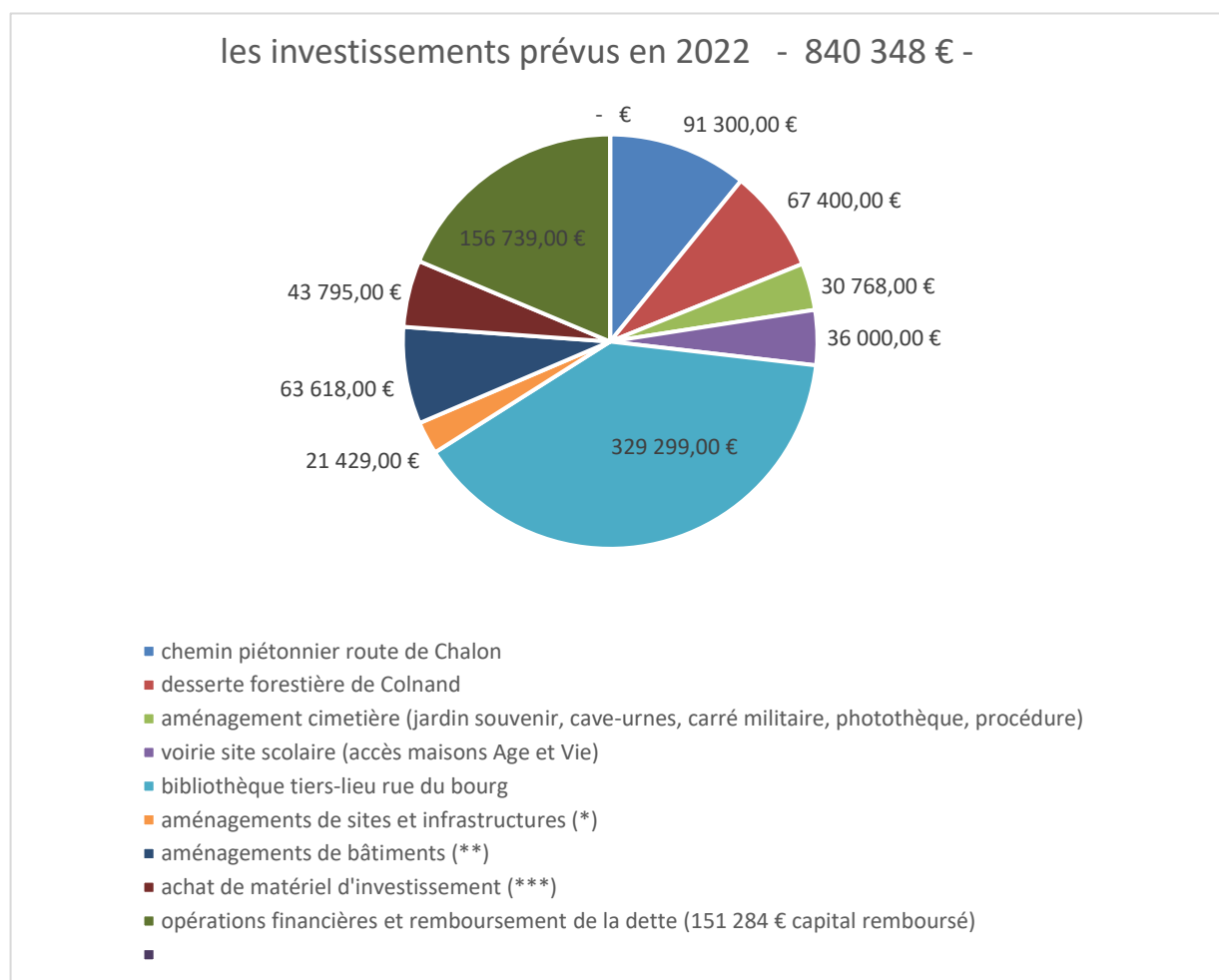


## BUDGET PRINCIPAL 2022 - INVESTISSEMENT

La section d'investissement contient les dépenses qui vont augmenter la valeur du patrimoine communal.

Montant global de la section d'investissement :

840 348,00 €

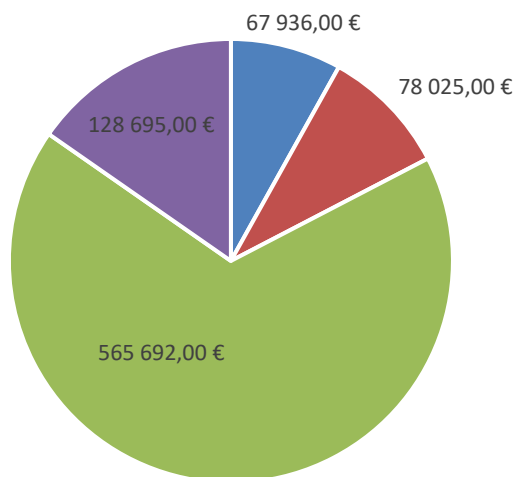


(\*) aménagements de sites et infrastructures : participations aux syndicats pour les extensions de réseaux et l'éclairage public, travaux forestiers, signalisation routière, fin du parking place René Cassin, fin de la zone de stockage communale les Quarts, aménagement intersection les Peaucoups

(\*\*) aménagements de bâtiments : travaux d'accessibilité (ADAP), Ecole maternelle (chauffage, fenêtres et alarme), réhabilitation sanitaires les Tilleuls, verrière Salle Jean Paccaud, serrures sécurisées sur ensemble des bâtiments

(\*\*\*) matériel d'investissement : logiciel et tablettes cantine, barrières avec remorque, matériel informatique et de projection pour la mairie et la salle polyvalente, mobilier pour classe école maternelle, agence postale et archives, matériel divers (barnum, autolaveuse, ouvrages bibliothèque...).

## Recettes pour financer les investissements - 840 348 € -



- subventions (\*)
- opérations financières (\*\*\*)
- virement de la section de fonctionnement
- excédent antérieur reporté

(\*) Subventions du Conseil Départemental de Saône et Loire : 3 049 € (solde) pour l'amélioration thermique de la salle Jean Paccaud. Etat DETR 2021 : 8 539 € pour volets roulants salle polyvalente. Etat DETR 2022 : 22 379 pour chemin piétonnier rte de Chalon. Amendes de police : 12 000 € pour chemin piétonnier rte de Chalon. Etat/Europe : 21 969 pour desserte forestière Colnand

(\*\*) les opérations financières sont constituées du Fond de compensation de la TVA, du produit des cessions (terrain pour maison Age et Vie), des amortissements de subventions d'équipement versées, des recettes de la taxe d'aménagement.